

Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Rapport Développement Durable (RADD) 2024

Présentation en Conseil communautaire
du 21 mars 2025



MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE (RADD)

BASE JURIDIQUE

- L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 soumet les collectivités de plus de 50 000 habitants, préalablement au débat sur le projet de budget, à la réalisation d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.
- **A l'occasion du débat d'orientation budgétaire**, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence élabore et présente son rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable comprenant ainsi :
 - Un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
 - Un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
 - L'analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

MODALITÉS D'ÉLABORATION

- Rédaction collaborative avec les DGA, pilotée par la DGA Aménagement et Développement Durable
- Finalisation après débat en conseil et publication sur site internet www.capexcellence.net



RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE LONGUE DATE DE CAP EXCELLENCE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **2011** : Réalisation de l'Agenda 21 par délibération du 4 novembre 2011. Démarche à décliner à l'ensemble des schémas et plans stratégiques et à intégrer dans l'ensemble des politiques communautaires
- **2012** : Validation du Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)
- **2014** : Réalisation du Plan Climat Energie Territorial (PCET) incluant la démarche Cit'ergie.
- **2015** : Procédure d'attribution du marché pour l'élaboration de l'A21
- **2017** : Sensibilisation et formation du personnel et des élus / démarrage du diagnostic
- **2017** : Lancement de la concertation grand public à travers le forum A21
- **2018** : Bilan du PCET / Nouveau référentiel agenda 2030 définition du projet territorial de développement durable
- **2019** : Lancement de la déclaration d'intention de révision du PCAET
- **2020** : Lancement de la révision de la stratégie climat: élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- **2021**: Labélisation Territoire Engagé transition Ecologique (TETE) Climat Air Energie (CAE) 3 étoiles (Ex Cit'ergie)
- **2022-2025** : Engagement de Cap Excellence au travers d'un partenariat avec l'ADEME pour la dynamisation de sa politique territoriale durable (Contrat d'Objectif Territorial – Labélisation Economie Circulaire et renouvellement du label Cit'ergie)
- **2025** : Réalisation du bilan annuel de l'avancée des actions CAE de la Collectivité



SOMMAIRE DU RAPPORT DD

Trois grands chapitres structurants :

- I. **PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE CAP EXCELLENCE**
- II. **BILAN ET ZOOM PAR SERVICE DES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024 DE CAP EXCELLENCE**
- III. **RECENSEMENT DES ACTIONS DD RÉALISÉES EN 2024 AUTOUR DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**



Les 17 objectifs développement durable (ODD) définis dans référentiel international de l'agenda 2030

Le RADD a été rédigé sur la base du référentiel international de l'agenda 2030 qui détaille **17 objectifs développement durable (ODD)**, composés **169 cibles** et de **232 indicateurs**, définis à l'échelle internationale.



Accusé certifié exécutoire
Réception de la copie le 26/03/2025
Publication : 26/03/2025

UNE PRÉSENTATION DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIRECTION



CABINET

Cabinet

DG

Direction Générale

Bruno PIERREPONT, Directeur Général

DGADD

Direction Générale Adjointe Développement Durable & Aménagement de Territoire

Odyle ESPAIGNET BATTÀ, Directrice Générale Adjointe

DGPRU

Direction Générale du Pôle Renouvellement Urbain & habitat

Andrée COZEMA, Directrice Générale de pôle

DGARM

Direction Générale Adjointe Ressources & moyens

Olivier ELIEZER, Directeur Général Adjoint

Direction Générale Adjointe Coordination des services

Estelle LEJUEZ, Directeur Général Adjoint

Direction Générale Pôle Audit, Contrôle de gestion

Carole NANNETTE, Directrice Générale de pôle

Direction Générale Territoires et Solidarités

Franck TINVAL, Directeur Général adjoint

Direction Générale Ressources Techniques

Bernard LUBETH, Directeur Général RT



ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RELEVANT DES 4 PILIERS REGROUPANT LES 17 OBJECTIFS DU RÉFÉRENTIEL ODD

**1. Cohésion sociale et solidaire des habitants et
l'épanouissement de tous les êtres humains**

**2. Modes de production et consommation
responsables et solidaires**

**3. Lutte contre le changement climatique et
pour la préservation de la biodiversité**

4. Cap Excellence : Collectivité exemplaire



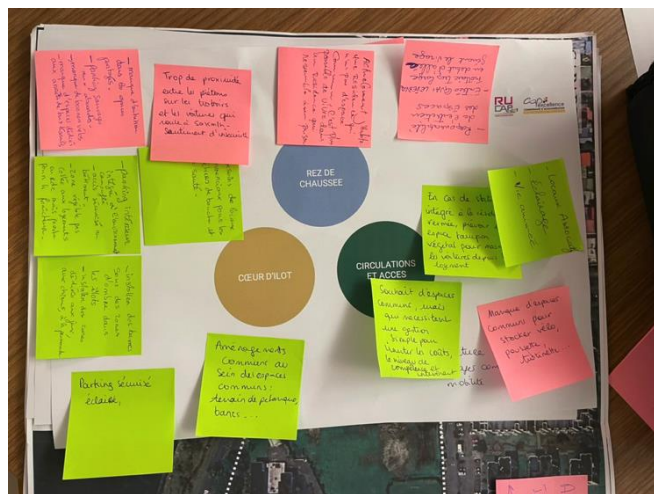
1. Cohésion sociale et solidaire des habitants et l'épanouissement de tous les êtres humains

SOUTIEN DES PUBLICS LES PLUS DÉMUNIS DANS L'AMÉLIORATION DE LEUR HABITAT

Programme de renouvellement urbaine de CAP Excellence (RUCAP)

Dans le cadre de sa compétence Habitat, Cap Excellence s'est engagé dans le projet RUCAP, opération d'envergure en matière d'urbanisme, d'habitat, de logement et d'équipements, qui concerne plus de 15 000 habitants des quartiers prioritaires de l'agglomération. Il impactera l'accompagnement de ses populations sur près d'une décennie.

CAP Excellence a mené en 2024 son projet final de rénovation urbaine, avec 4 réunions publiques en mai et septembre 2024, 3 ateliers en octobre 2024 et une large concertation publique numérique menée sur toute la période du projet qui a permis de recueillir 68 avis variés auprès des résidents.



1. Cohésion sociale et solidaire des habitants et l'épanouissement de tous les êtres humains

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis sa mise en place en 2015, le **Contrat de Ville** de Cap Excellence contribue au développement des quartiers de la politique de la ville de son territoire et à l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants à travers la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi et le cadre de vie et renouvellement urbain.

Cap Excellence poursuit les actions et a initié dans ce cadre la Cité de l'Emploi. **Un appel à projets a été lancé en octobre 2024 afin de soutenir des projets d'insertion et pour l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV).**

Des réunions de quartier et des accueils individuels à destination de tous les porteurs de projet ont été réalisés en 2024 avec le concours de tous les partenaires du Contrat de Ville.

Les projets qui seront retenus permettront de :

- Renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble ;
- Aider à l'insertion, l'emploi et à la création d'activités économiques ;
- Améliorer le cadre de vie, le logement et les déplacements.

Cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES - BAIE-MAHAULT - POINTE-À-PITRE
PRÉSIDIÉE PAR ERIC JALTON

du 22 janvier au 21 février 2024 -
APPEL À PROJETS en ligne
du **Contrat de Ville** de Cap Excellence **2024**

DOSSIER À TÉLÉCHARGER en scannant le QR code suivant :
ou en se connectant sur www.capexcellence.net

ACCOMPAGNEMENT des porteurs de projets par le service Politique de la Ville

DATE LIMITE DE DÉPÔT des dossiers sur DAUPHIN : **mercredi 21 février 2024**

Permanence téléphonique et demande de rendez-vous les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 : 0690 54 23 34

Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action !

ELU RÉFÉRENT : Teddy FOULÉ, Vice-président de la commission Habitat & Politique de la Ville Tél : 0690 90 11 08
CADRE RÉFÉRENT CAP EXCELLENCE : Michel RENE, Directeur de la Politique de la Ville Tél : 0990 21 79 31
CABINET DU PRÉSIDENT : Nahémy CLOTILDE Tél : 0690 09 94 58

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

- du 27 septembre au 10 octobre 2024 -
APPEL À PROJETS COMPLÉMENTAIRE
de *la Cité de l'emploi* de Cap Excellence
2024

2.

Modes de production et consommation responsables et solidaires

VALORISATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLES

▪ Projet alimentaire territorial de Cap Excellence (PAT)

Cap Excellence a initié en 2020 son PAT, dont l'objectif principal est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux. Dans ce cadre, elle a organisé en avril 2024 un séminaire afin d'interroger les acteurs sur « Quelles solutions pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective ? »



▪ 4^e édition de la manifestation « Jardin d'excellence »

Le projet « Jardin d'excellence » vise à aider les habitants de Cap Excellence à s'orienter vers l'autoconsommation de produits locaux en créant une dynamique de valorisation du jardin créole. La manifestation d'octobre 2024 a permis d'offrir aux participants un lot de plants maraichers bio à cultiver. Au total, **14 550 plants ont été distribués à 800 familles devant l'esplanade Zorobabel.**

L'opération a également permis de réaliser des ateliers afin d'initier aux techniques de la plantation en pots.



Source : France-Antilles



2.

Modes de production et consommation responsables et solidaires

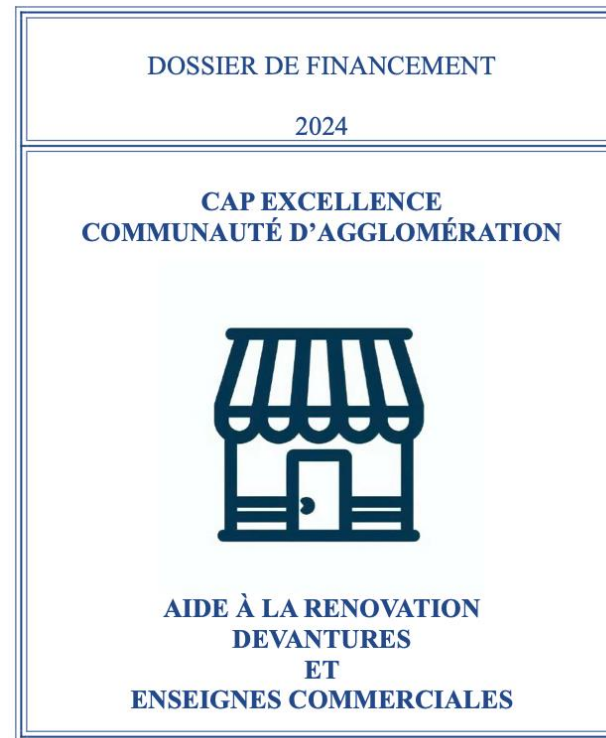
SOUTIEN DES ENTREPRISES LOCALES

▪ Aide à la rénovation des devantures et enseignes commerciales

Cap Excellence a lancé un vaste chantier de requalification des ZAE dont elle a la gestion, afin d'impulser une nouvelle dynamique dans ces zones en améliorant leur attractivité par des aménagements modernes et fonctionnels.

Dans ce cadre, la Collectivité a décidé de soutenir les commerçants afin de leur permettre d'engager des travaux de rénovation de leurs façades, devantures et enseignes commerciales.

Avec le concours de la Région Guadeloupe, Cap Excellence a proposé **en 2024 un financement des travaux à hauteur de 50% dans la limite de 18 000 euros**, pour les entreprises éligibles au dispositif et installés dans les zones de Beausoleil, à Baie-Mahault, du centre-ville de Pointe-à-Pitre (Quai Lefebvre et Rue Lamartine).



3. Lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité

AMÉNAGEMENT DURABLE

▪ Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCOT de Cap Excellence est un projet stratégique qui intégrera l'ensemble des stratégies sectorielles menées par l'Agglomération (PCAET, PLH, Plan de paysage...) afin de rendre leurs préconisations opposables. Ce document d'urbanisme dont l'un des objectifs est la sobriété foncière (en lien avec l'atteinte de la « zéro artificialisation nette ») sur le territoire communautaire est un outil efficace au service de l'adaptation du territoire au changement climatique. Doté d'un chapitre « énergie », il permettra également de faciliter la transition énergétique du territoire de Cap Excellence.

Le **Projet d'Aménagement Stratégique** finalisé en 2023, a été officiellement validé en avril 2024. La phase de construction du document d'objectifs et d'orientations (DOO) a débutée et sera finalisée au 1^{er} semestre 2025.

▪ Pilotage de l'aménagement du quartier de Perrin, nouvelle entrée du territoire communautaire

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du quartier de Perrin, une concertation citoyenne a été menée entre décembre 2023 et janvier 2024. **Le 11 octobre 2024, deux délibérations ont été signées afin d'approuver le bilan de la concertation et la création de la ZAC conformément au dossier environnemental.**



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE



3. Lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité

STRATÉGIE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE CAP EXCELLENCE

▪ Première étoile du label économie circulaire ECI

Dans le cadre du programme « Territoire Engagé Transition Écologique », Cap Excellence a été récompensé avec le « label économie circulaire » par l'ADEME et a obtenu sa première étoile en aout 2023. Dans ce cadre, Cap Excellence a **élaboré et approuvé en octobre 2024 sa Stratégie Globale d'Économie Circulaire** incluant son plan d'actions pour promouvoir l'économie circulaire sur son territoire.

L'un des piliers de cette stratégie concerne la prévention de production et la gestion des déchets.

▪ Mise en place du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Depuis 2016, CAP Excellence gère la prévention, la collecte et le tri des déchets ménagers et assimilés sur le territoire des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre. Le traitement et la valorisation de ces déchets sont confiés au SYVADE (Syndicat de Valorisation des Déchets). Dans ce cadre, elle a lancé en 2024 le marché AMO en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PLPDMA. **La phase de diagnostic du PLPDMA a été officiellement lancé fin 2024.**



3. Lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE PERFORMANTE DE SOLUTIONS DE TRANSPORTS

▪ Développement d'une offre de transports en commun performante

Cap Excellence est impliquée depuis 2016 dans les réflexions et travaux autour de la création d'un transport en commun en site propre (TCSP) sur le territoire, et poursuit ces travaux avec le SMT, instance à ce jour compétente. Plusieurs réunions bilatérales ont eu lieu en 2024 concernant le projet du TCSP, notamment concernant le passage du TCSP sur le boulevard Patrick STELOI et le quartier de PERRIN. **Le projet de TCSP et son nouveau nom « Kéti » ont été approuvés lors du COPIL du juillet 2024 et une large concertation publique a été menée en aout / septembre 2024 par le SMT.**

▪ Construction d'une piste cyclable sur les quais de Pointe-à-Pitre

Près de 4 km de piste cyclable seront aménagés, dont plus de la moitié de piste neuve pour relier Fond-Sarail à Baie-Mahault et Lauricisque à Pointe à Pitre. En 2024, l'essentiel des travaux de la liaison entre Fond-Sarail Baie-Mahault et Lauricisque Pointe-à-Pitre a été réalisé, ainsi que les terrassements.

La piste cyclable sur les quais de Pointe-à-Pitre réalisée par Cap Excellence permettra également d'aménager des trottoirs larges pour favoriser la déambulation agréable des habitants et des croisiéristes sur les quais. **Le montant des travaux s'élève à 4,3 millions d'euros.**



4. Cap Excellence : Collectivité exemplaire

VERS UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE CAP EXCELLENCE

▪ Stratégie de gestion du patrimoine de Cap Excellence

Pour optimiser la gestion de son patrimoine, **CAP Excellence a recruté en 2024 un « Économe de flux »**. Cap Excellence a ainsi entamé des actions visant à **optimiser la gestion énergétique de ses bâtiments**. Elle a identifié son patrimoine bâti nécessitant une mise en conformité avec le décret BACS, et mettra en œuvre en 2025 le plan d'action mutualisé avec les villes membres pour prioriser l'installation de systèmes de gestion technique du bâtiment (GTB) sur les sites concernés afin d'optimiser les coûts. Elle actualisera également ses audits énergétiques afin de définir un plan d'actions pour réduire les consommations notamment celles des bâtiments concernés par le décret tertiaire. L'ensemble des consommations (eau, électricité, carburant, ...) liées au fonctionnement de l'EPCI sera désormais suivi, analysé et optimisé.

▪ Vers une performance carbone de Cap Excellence

Cap Excellence a actualisé son bilan carbone Patrimoine & Compétences (P&C) en 2024 qui s'élève à 25 212 tCO₂. **La compétence Déchets est la plus émettrice de CAP Excellence avec 65% des émissions totales**, puis la compétence Eau potable et assainissement (%) et compétence Administration générale (7%), la voirie (4%) et enfin les Transports (3%). Le programme d'actions P&C prévoit des actions ambitieuses pour intégrer au fonctionnement de l'agglomération les enjeux CAE et améliorer la connaissance en matière de qualité de l'air intérieur.

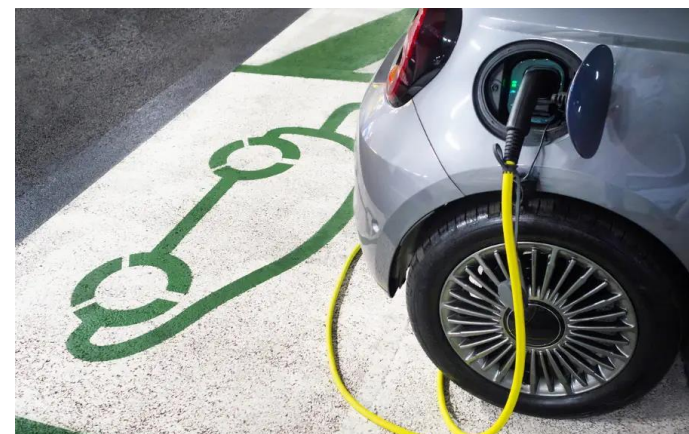


4. Cap Excellence : Collectivité exemplaire

VERS UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE CAP EXCELLENCE

▪ Décarbonation de la flotte de véhicules de la Collectivité

La collectivité a revu sa stratégie de mobilité interne et a engagé la décarbonation progressive de sa flotte de véhicules. En **2023**, Cap Excellence comptait 45 véhicules, dont 1 électrique et 14 hybrides. Soit plus de 30% de véhicules hybrides et électriques sur la flotte totale. Elle a également lancé le marché pour l'achat et l'installation de bornes pour le rechargement des véhicules électriques.



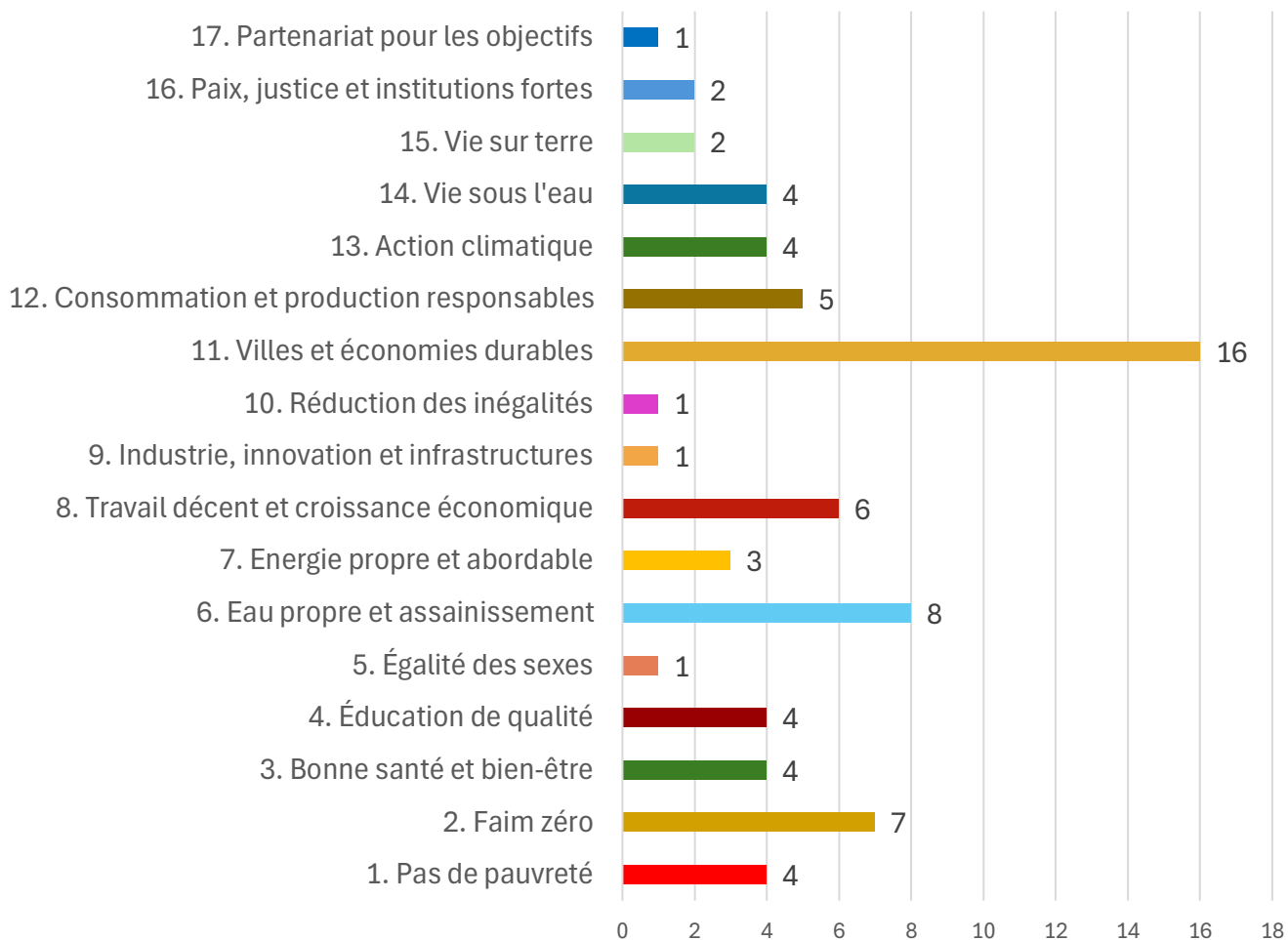
▪ Digitalisation des procédures et Réduction de la production de déchets

Cap Excellence a lancé en 2024 la procédure de gestion des archives physiques et numériques en lien avec la Direction des Systèmes Informatiques. Tous les dossiers de convocation des assemblées délibérantes sont transmis via Ixbus convocation, permettant ainsi de réduire la production de papier et de déchets.



SYNTHÈSE QUANTITATIVE DES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE MENÉES PAR CAP EXCELLENCE (73 CONTRIBUTIONS REÇUES)

Nombre d'actions menées en 2024 par ODD



On ne retrouve pas le même classement des ODD qu'en 2022 et en 2023. Toutefois, l'ODD de la communauté durable reste l'ODD phare :
En 2023 (104 contributions) : n°1 ODD11 – n°2 ODD13 - n°3 ODD16
En 2022 : n°1 ODD16 – n°2 ODD11 - n°3 ODD13

Les ODD auxquels Cap Excellence contribue le moins sont :



- Le rapport Développement durable 2024 est en cours de complétude ;
Il pourra être finalisé à réception de l'ensemble des éléments fournis par les directions
- L'illustration graphique proposée pourrait évoluer d'ici le conseil communautaire



Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/03/2025
Publication : 26/03/2025



MERCI DE VOTRE ATTENTION

